



Commune de RISOUL
Mairie
Lieu-dit « La Rua »
05600 RISOUL

Risoul, le 4 avril 2022

Objet : RISOUL - Projet de Construction du télésiège de l'Homme de Pierre
Demande d'Autorisation d'Exécution des Travaux (DAET)
Compléments au dossier de demande

Références : Dossier N° PA 005 119 22 H0001

Affaire suivie par Eric Gouazé : 06.73.86.28.93 – eric.gouaze@labellemontagne.com

Monsieur Le Maire,

Dans le cadre du dossier cité en objet et visant à la construction du futur télésiège dit de « l'Homme de Pierre » et en réponse aux observations pour pièces manquantes notifiées le 31 janvier 2022, nous vous prions de vouloir trouver ci-joint :

- ✚ Locaux de contrôle et commande du télésiège :
 - 5 exemplaires des plans PC1 à PC8 pour le local Amont ;
 - 5 exemplaires des plans PC1 à PC8 pour le local Aval.

- ✚ Volet Fiscal :
 - 5 exemplaires du nouveau Cerfa 13409*06 mis à jour et signé.

L'ensemble de ces pièces vous est également transmis sous format informatique – Clé USB jointe.

Nous vous laissons transmettre les exemplaires nécessaires au pôle ADS de la DDT des Hautes Alpes (Mme Rouvière).

Pour la demande d'autorisation de défrichement et la lettre de complétude du dossier, nous vous laissons voir de votre côté, notamment la prise ne compte du « dossier Servitude », puisque les deux sont intimement liés.

Restant à votre disposition, nous vous prions d'agréer, Monsieur Le Maire, nos salutations distinguées.

Le Président Directeur Général,
Jean-Yves REMY.